



Cité scolaire Bertran de Born  
[fcpebdb@gmail.com](mailto:fcpebdb@gmail.com)

### **BOURSE AUX FOURNITURES SCOLAIRES 2020/2021**

Le conseil local des parents d'élèves FCPE de la Cité scolaire Bertran de Born vous informe que notre association propose un « **pack rentrée de fournitures scolaires** ». **Dans une action de solidarité au regard des difficultés rencontrées par les familles, la FCPE a négocié avec notre fournisseur une réduction de 10 à 40 % suivant les produits – Outre le fait que cela permet de couvrir vos frais d'adhésion à la FCPE, elle vous permet aussi de faire des économies !!!**

Conformément à la loi Lang du 10/08/1981, nous sommes dans l'**obligation** de réserver cette prestation à nos adhérents.

L'adhésion FCPE vous permet de faire des rencontres avec d'autres parents, de participer à la vie de la Cité scolaire et de jouer un rôle important de partenaire au sein de la communauté éducative et de participer aux conseils de classe. **66% du montant de la cotisation est déductible des impôts au titre des dons.**

**Une seule adhésion par famille : si plusieurs packs sont commandés, il convient de comptabiliser qu'une seule adhésion (les adresser ensemble) sauf si vous souhaitez effectuer un don à notre association (66% du montant sera déductible de vos impôts au titre des dons : reçu à demander).**

#### **L'ECONOMIE :**

Nous vous proposons **des fournitures de qualité à un prix très intéressant** grâce à des **remises négociées par rapport au coût du marché.**

Vous éviterez aussi les tentations de dernière minute devant des rayons alléchants.

#### **LE GAIN DE TEMPS :**

Votre « **pack rentrée** » sera disponible à la Cité scolaire Bertran de Born **la dernière semaine d'août 2020 – la date de la permanence de remise des packs dans le respect du protocole sanitaire vous sera précisée par mail et aussi sur le site de Bertran de Born. En cas de difficultés ou pour toute question, la référente sera disponible au téléphone – 06 81 37 75 37.**

Vous aurez ainsi l'assurance que votre enfant disposera du matériel nécessaire dès la rentrée.

Vous trouverez, ci-joint, un bon de commande et un bon d'adhésion 2020-2021 à compléter et à nous retourner avant le **vendredi 26 juin 2020** accompagné d'un acompte de **50 % du total de la commande** par chèque à l'ordre de la FCPE de Bertran de Born ou par espèces lors des permanences BAL entre le 24.06 et 06 juillet 2020.

Pour nous transmettre votre commande accompagnée de votre chèque d'acompte et du bulletin d'adhésion FCPE pour l'année scolaire 2020/2021

- Les déposer dans une enveloppe cachetée à la cité scolaire (conciergerie ou boîte aux lettres FCPE installée sur la grille de l'entrée principale du lycée) ou durant les permanences de la BAL par votre enfant entre le 24/06 et 06/07/2020 au gymnase de la cité scolaire bertran de born.
- Pour les élèves rentrant en 6<sup>ème</sup>, remettre au concierge du lycée (entrée principale du lycée rue Charles Mongold) le jour où vous déposerez le dossier d'inscription de votre enfant au collège (jour fixé par le collège) ou dans la boîte aux lettres FCPE.
- Vous pouvez aussi envoyer en parallèle votre bulletin d'adhésion et commande par mail [fcpebdb@gmail.com](mailto:fcpebdb@gmail.com) – le chèque sera à adresser ou à déposer à la conciergerie sous enveloppe avec les documents signés (bon commande et bulletin d'adhésion)

**Contact FCPE : Mail : [fcpebdb@gmail.com](mailto:fcpebdb@gmail.com) – 06.81.37.75.37 (Mme PREVOT Michèle – secrétaire du Conseil Local de Bertran de Born)**